

DIVERSITÉ ET ENJEUX DES ÉCRITS PROFESSIONNELS

Brigitte Bouquet

ERES | « Vie sociale »

2009/2 N° 2 | pages 81 à 93

ISSN 0042-5605

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2009-2-page-81.htm>

!Pour citer cet article :

Brigitte Bouquet, « Diversité et enjeux des écrits professionnels », *Vie sociale* 2009/2 (N° 2), p. 81-93.

DOI 10.3917/vsoc.092.0081

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

FIGURES D'ÉCRITS PROFESSIONNELS

Vie Sociale - n° 2/2009

Diversité et enjeux des écrits professionnels

Brigitte Bouquet*

*Le mot écrit ne remplace pas la parole,
pas plus que la parole ne remplace le geste ;
mais il apporte une importante dimension à
bien des actions sociales.*

Jack GOODY, *La raison graphique...*

83

On sait combien, en toutes circonstances, l'écrit est le complément indispensable du débat oral. Mais on n'écrit pas comme on parle. Écrire, n'est-ce pas avant tout créer, par le truchement du Verbe, une langue nouvelle ? L'univers des écrits présente un large spectre, des écrits personnels aux écrits professionnels et l'on peut parler au pluriel des écritures et de leurs fins. Bref, l'écrit ne disparaît pas, la civilisation du texte reste et la plus grande partie de la communication sociale s'effectue et continuera de s'effectuer par l'écrit.

Aussi le travail social ne peut échapper à l'écriture ; on peut même dire que le statut de l'écrit professionnel et son évolution deviennent de plus en plus importants. Après avoir très rapidement évoqué la place et le rapport à l'écrit, l'écriture professionnelle sera étudiée selon les domaines de l'intervention, de la formation et de la recherche. Il s'agit de distinguer, de répertorier et de classer l'ensemble des écrits professionnels en fonction de leur logique et d'en saisir la finalité.

* Professeure titulaire de la chaire Travail social, CNAM.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL FACE AUX ÉCRITS

L'écriture est un élément de l'entraînement de soi et a, selon Plutarque, une fonction « éthopoiétique », car elle est un opérateur de la transformation en *èthos*, manière d'être et de se conduire. Dans *L'écriture de soi*, Michel Foucault analyse cette fonction éthopoiétique de l'écriture. Il parle des « *hupomnêmata* », sorte de livre de vie, guide de conduite, trésor accumulé à la relecture et la méditation ultérieures, qui ont pour but « *non de poursuivre l'indicible, non de révéler le caché, non de dire le non-dit, mais de capter au contraire le déjà dit ; rassembler ce qu'on a pu entendre ou lire, et cela pour une fin qui n'est rien de moins que la constitution de soi*¹ ». Avec des nuances dues aux contextes et objectifs différents, on peut dire que l'écriture n'est pas seulement inscription du langage sur un support apte à en assurer la conservation et la transmission. Elle instaure la séparation entre la parole et les conditions spatio-temporelles de son énonciation, elle décontextualise les énoncés et permet leur recontextualisation. Jack Goody a bien montré que c'est l'écriture qui favorise la pensée en la libérant de la linéarité de l'oral par le jeu de la combinatoire et des rapprochements qu'elle autorise.

84

Cependant, ce ne sera pas de l'écriture personnelle dont nous parlerons, mais de l'écriture professionnelle qui sollicite des activités de questionnement différé et approfondi, et de l'obligation d'écrire, l'écriture contraignante qui se développe de plus en plus fortement. En effet, la logique très prégnante des droits, la judiciarisation massive, les réformes actuelles de l'action sociale et médico-sociale, les obligations institutionnelles... entraînent une écriture « obligée ».

L'écriture professionnelle est un acte rendant compte et caractérisant des faits, des analyses, des diagnostics sociaux, des propositions. Elle rend visible la pratique. Même si elle peut parfois faire le jeu d'une certaine forme d'instrumentalisation sociale et institutionnelle, l'écriture professionnelle quotidienne atteste de l'existence d'une personne que l'on cherche à aider, la situe au cœur de l'écrit, l'idéal à atteindre étant l'écriture avec autrui, et de faire de l'écrit un instrument contribuant au lien social.

Mais, à l'objectif « écrire » répond le « savoir et pouvoir écrire ». « *Écrire, c'est incommensurablement difficile* » dit Jean Giono². L'écrire induit des rapports au scolaire, au domaine personnel, et peut rester une tâche angoissante pour le professionnel. Savoir écrire ne va pas de soi et pose la question des possibilités d'appropriation progres-

1. Michel FOUCAULT. « L'écriture de soi ». *Corps écrit*, n° 5, 1983.

2. Jean GIONO. *Imaginaire de l'écriture*. Aix-en-Provence, Edisud, 1985.

sive permettant d'aboutir à la maîtrise de l'écriture et au plaisir d'écrire. De plus, les blocages liés au rapport à l'écriture, les résistances à l'écrit, l'angoisse à réaliser un texte qui échappe, la recherche d'une écriture neutre et objective par rapport aux usagers, traduisent l'ambiguïté et la complexité de la question de l'écrit professionnel. L'écrit professionnel a des enjeux de savoirs, de pouvoirs, de transmission, d'identité, de reconnaissance.

Les écrits personnels du professionnel : écriture informative et réflexive

Le travail social est un travail dont l'écriture constitue l'une des dimensions essentielles et quotidiennes. La relation est objet d'écriture. Écrire permet d'activer et de formaliser une réflexivité qui approfondit la connaissance de la relation humaine et, par là même, génère une action plus réfléchie. La réflexivité sur la pratique y est essentielle. Qu'il s'agisse de brouillons, d'agendas griffonnés, de notes personnelles ou aux collègues, d'étapes rédactionnelles, la démarche vise autant une prise de conscience subjective qu'une recherche d'objectivation, le regard singulier se fait autant que la recherche d'une compréhension plus fine des situations, le souci réflexif repère les enjeux tant personnels que professionnels. L'écriture initie un dialogue avec soi-même, s'implique dans l'histoire personnelle autant que professionnelle, déclenche la réflexion.

85

D'une part, l'écriture permet d'accéder à l'univers intérieur d'où personne ne revient indemne, elle incarne le fait de s'appartenir au-delà du regard de l'autre. D'autre part, l'écriture favorise une adéquation, voire une transformation du positionnement professionnel. La matérialité pérenne de l'écrit permet des retours réflexifs. L'écriture personnelle du professionnel est en effet mise à distance, activité de pensée ; elle facilite le passage vers la fonction clinique³, pose un rapport à soi et de soi à autrui. Ainsi l'écrit professionnel donne davantage de cohérence entre action et réflexion, entre connaître et agir, entre savoir et faire.

Les écrits institutionnels : outils fonctionnels au service de la personne et de l'institution

Comptes rendus de réunion, notes de synthèse, rapports de comportement, projets individualisés, dossiers des usagers, évaluations, cahiers de liaison, notes d'information, courriers divers, écrits collectifs, protocoles de travail, rapports semestriels, bilans..., autant d'écrits

3. Jacques ROUZEL. *La pratique des écrits professionnels en éducation spécialisée. Méthode et cas concrets*. Paris, Dunod, 2005.

adaptés à un but, nombreux écrits que les travailleurs sociaux sont amenés à rédiger. Productions du quotidien, langage sur le vif, écriture fonctionnelle prenant en compte les cadres complexes dans lesquels elle est produite (plusieurs destinataires, sources d'informations multiples, effets du discours rapporté et des catégorisations...), visant l'articulation avec les partenaires du social, telles sont les caractéristiques de l'écriture dans l'institution.

La pratique de l'écriture intra-institutionnelle est balisée et comporte plusieurs niveaux : informatif, interrogatif et réflexif, explicatif, décisionnel, voire prospectif. En effet, ces écrits, selon leur statut, vont (partiellement ou tout à la fois) fournir des informations, analyser la situation, rechercher des explications, identifier les facteurs de changement, proposer les éléments nécessaires à une prise de décision, indiquer les évolutions possibles et souhaitables. Au-delà, l'écriture cherche à poser les questions (re)fondatrices et le sens. Ciment de la vie « institutionnelle » comme le dit J. Riffault⁴, elle prend la forme d'une analyse inductive, d'un processus d'objectivation, d'une rationalisation de la pratique, d'un outil de concertation, d'une aide à la décision. L'écriture permet de « médier » et de réaliser un rapport d'implication-distanciation face à l'expérience, au vécu, afin qu'ils deviennent « trace offerte à la mémoire⁵ ».

Cependant, comme le dit M. Guigue⁶, la démarche d'écriture des travailleurs sociaux est très ouverte, même s'il y a quelques points de passages obligés, et ils ont une grande latitude pour présenter ce qu'ils connaissent, exposer leurs appréciations, orienter l'argumentaire et piloter la décision. Puisqu'au travers du processus d'écriture, le travailleur social communique une parole professionnelle mêlée à une parole personnelle, il a à justifier son analyse, son travail d'interprétation et répondre de la mission confiée. Écrire pour être compris, écrire pour transmettre..., l'écriture professionnelle institutionnelle est bien aussi affaire de positionnement ; elle nécessite de se préoccuper des effets qu'elle produit sur les collègues, l'institution, l'utilisateur lui-même. Car écrire a des conséquences, laisse des traces, produit des effets propres, ce qui engage la responsabilité professionnelle et institutionnelle.

Aussi messages, clinique, éthique, inscrits dans les écrits institutionnels nécessitent sans cesse d'être réfléchis. Passer d'un écrit pour soi à un écrit pour autrui suppose d'identifier sa place et son rôle dans le contexte professionnel et vis-à-vis de l'utilisateur.

4. Jacques RIFFAULT. *Penser l'écrit professionnel en travail social. Contexte, pratiques, significations*, Paris, Dunod, 2006 (2^e ed.).

5. Georges LERBET. « Recherche-action, écriture et formation d'adultes ». *Éducation permanente*, n°143, 1990.

6. Cf. Article de Michèle Guigue, p. 13.

Les écrits décisionnels : écrire pour convaincre

Les professionnels du secteur social, médico-social et socio-éducatif, doivent produire régulièrement et de plus en plus des écrits qui ont de multiples conséquences pour les personnes ou les familles concernées. Ces actes importants aboutissent à une décision institutionnelle, administrative ou judiciaire, permettent d'instruire des dossiers et de prendre des décisions. Les travailleurs sociaux sont appelés de plus en plus à répondre de leurs écrits, à soutenir leurs choix, non seulement en tant que professionnels mais aussi en tant que sujets. Or, ces écrits ont un processus complexe dont chaque phase comporte des difficultés : écriture contrainte, écriture subordonnée dont l'auteur n'a pas la maîtrise complète. Plusieurs exemples le montrent.

L'écrit à la justice est au service de celle-ci, s'inscrit dans son système procédural et a une fonction de communication. Ces écrits sont une pièce incontournable du dossier judiciaire et en constituent un élément permanent et réglementé. Ils doivent convaincre par l'organisation des idées, l'argumentation pertinente, le sens tactique, afin qu'une solution légale et juste, la plus satisfaisante pour l'utilisateur, s'adjoigne au mieux à la vérité judiciaire. Le travailleur social évalue la situation familiale pour en faire un écrit que le juge interprétera à son tour. Les contraintes sur la réalisation de cet écrit nécessitent le développement de stratégies raisonnées d'écriture pour préserver la relation d'aide avec les familles et ont, de ce fait, des conséquences sur la formulation et la transmission du contenu. Car la construction de l'écrit, l'usage qui en sera fait et la rationalité de ce mode de transmission ont de fortes conséquences. « *Cette place d'écrivain oblige le travailleur social à s'engager dans sa pratique d'écriture, d'une part en posant les bases d'une conviction dans son acte d'écriture et d'autre part, en articulant une éthique professionnelle au plus juste de sa démarche d'écriture. L'engagement fait implicitement ou explicitement référence à un ensemble de valeurs, d'enjeux dans lesquels est prise la pratique d'écriture*⁷. » Sans prétendre que le juge reprend à son compte les conclusions, les informations transmises par les travailleurs sociaux contribuent, participent, induisent, orientent, voire déterminent en grande partie la nature de ses décisions. Une vigilance est donc à appliquer sur le contenu de l'écrit, avec le désir d'être clair vis-à-vis des parents dans le cadre de leur accès au dossier, avec le souci de conserver une relation de confiance avec la famille, même toujours relative, avec la volonté que

7. Jean-Michel CLAVIER. *Des mots pour écrire des maux. De la pratique de l'écriture à l'écriture de la pratique en AEMO judiciaire*. Mémoire de maîtrise, Université de Nantes, 2004.

l'écrit devienne un outil de la mesure éducative. Aide aux usagers ou contrôle répressif, ce paradoxe est plus ou moins fort selon la manière dont les rapports sont produits.

Les écrits sont également rendus nécessaires par la « nouvelle donne » du travail social, par les exigences des tutelles publiques, par le contexte législatif et réglementaire du secteur social, notamment la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale. L'ensemble des professionnels des établissements et des services ont une obligation accrue de recours à l'écrit dans tous les domaines d'activité : projets d'établissements et de services, projets individuels, rapports... L'obligation de communication, de transparence des établissements et services amène à produire des écrits explicitant les activités. De même, la politique de contractualisation oblige institutions, établissements, professionnels, à faire des projets, à passer contrat. Se développent donc de plus en plus des écritures obligatoires et formelles du travailleur social, des équipes, des institutions et des organisations.

Dans le contexte actuel de « surproduction » écrite, on voit de plus en plus des sessions mises en place pour former à la technique d'expression écrite, des recommandations écrites de bonnes pratiques professionnelles, qui se veulent une reconnaissance de la participation des usagers, une transparence, une aide ; on peut toutefois craindre une normalisation et une « fabrique du penser », profitant des difficultés face à l'écrit, s'arrimant sur le doute personnel des capacités à l'écrit. Aussi, former à l'écriture, aider à l'aisance face à l'écrit, n'est pas suffisant. Au-delà de la question des bonnes ou mauvaises formulations, l'écriture doit être un moyen de mettre à distance ce que l'on fait, un souhait de penser.

Les écrits de recherche : dimension essentielle de l'activité scientifique

L'écriture est une composante essentielle et quotidienne du travail scientifique car, comme l'exprime Michel Serres, « *on n'écrit pas ce qu'on sait. On écrit pour chercher* ». Production de savoir et support de connaissances, le texte passe d'un statut d'objet personnel, informel, au statut d'objet public commenté, critiqué et cité par d'autres. Du brouillon à la publication, renvoyant à différents moments de l'activité d'écriture, le texte scientifique connaît une multitude de transformations : des écritures intermédiaires transformées par les scientifiques pour leur communication, discussion, validation et diffusion ; il y a à la fois rigueur des règles de l'écriture scientifique destinée à institutionnaliser une connaissance vis-à-vis des pairs et conciliation de celles-ci pour la réception par un public plus large.

Les écrits scientifiques (thèses, rapports, communications pour colloques, articles, livres) renvoient à des pratiques intellectuelles qui, malgré les différentes familles de discipline, présentent des objectifs et des procédures communs. Ils font également appel à des genres codifiés par les communautés scientifiques qui emploient une langue spécifique liée à leur famille de discipline. Dans leurs approches sémantiques, pragmatiques, rhétoriques, les études sur le lexique scientifique montrent en effet une phraséologie riche avec plusieurs strates allant du lexique général à la terminologie du domaine⁸.

L'écriture scientifique est donc substantiellement productrice de pensée, fondatrice de la pensée. « *Écrire sert à penser* » affirme Michel Foucault⁹, qui parle de « *privilege absolu de l'écriture* ». Par la structuration du raisonnement, la confrontation des savoirs, elle participe directement à la production des connaissances.

FORMATION ET TRAVAIL D'ÉCRITURE : UN TREMPLIN POUR LA PENSÉE

Si l'écriture est importante dans la construction du savoir et favorise la réflexivité, des problèmes d'écriture surgissent dans tout parcours de formation et de recherche. Car le travail d'écriture ne va pas de soi, l'écriture n'est pas facile. Elle requiert de la réflexion, de l'élaboration, de l'analyse, de la communication. De plus, se former à l'écriture professionnelle correspond à un souci de mise à distance, une recherche de qualité de la transmission de l'analyse et de l'intervention

Les pratiques d'écriture dans la formation professionnelle se développent autour d'outils tels que le rapport de stage, le mémoire... Le rapport de stage nécessite une fine observation, une compréhension, un contenu clair et précis. Le mémoire analyse un problème donné en rendant compte de sa complexité, organisant un espace de discussion et d'argumentation, faisant une démonstration... La dimension réflexive est inévitablement nécessaire de la part de l'auteur-acteur de ces écritures.

La formation à l'écriture est donc tremplin pour la pensée, productrice de pensée par son processus et par l'objet, tout en voulant être

8. Agnès TUTIN. « Autour du lexique et de la phraséologie des écrits scientifiques ». *Revue française de linguistique appliquée*, vol. XII, 2007/2.

9. Michel FOUCAULT. *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*. Paris, Gallimard, 1966. Au lendemain de la sortie de cet ouvrage, à l'invitation du critique Claude Bonnefoy, le philosophe, dans un échange inédit, a évoqué sa relation à l'écriture et à la langue. Cf. aussi « L'écriture de soi » in *Dits et écrits*, tome IV, Paris, Gallimard, 1994.

communicative puisqu'elle s'adresse soit aux enseignants, soit à des pairs. Autant d'enjeux personnels, professionnels que sociétaux.

LES ATELIERS D'ÉCRITURE PROFESSIONNELLE : RESSOURCEMENT ET PLAISIR PARTAGÉ

La difficulté du passage à l'écriture, traduite souvent dans ce que l'on appelle communément « l'angoisse de la page blanche », montre qu'il n'est pas facile d'entrer dans un véritable travail d'écriture. On sait que les blocages à l'écrit reposent en partie sur les représentations de l'écriture ancrées dans l'histoire de chacun, que la difficulté d'une personne à entrer dans l'écriture a quelque chose à voir avec son histoire personnelle, son rapport à l'intime. De plus, la sacralisation de l'écrit existe encore et inhibe les pratiques. Aussi aborder le rapport à l'écriture permet de désamorcer, même partiellement, ces empêchements de ressentir l'importance et la légitimité de l'écrit.

C'est l'objectif des ateliers d'écriture qui ont fait leur apparition en France dans le souffle contestataire de 1968¹⁰. Alors que l'écriture s'efface de plus en plus devant l'image, dans un véritable paradoxe, l'écriture est sacralisée par bien des institutions. Les ateliers d'écriture se multiplient, le plus souvent en direction de publics¹¹, adultes ou des jeunes en difficulté de lire et d'écrire, ou bien à l'opposé, d'écrivains en herbe, ou encore en direction des travailleurs sociaux. On trouve ainsi des ateliers d'écriture de « développement personnel », de « création poétique », « d'histoire de vie », un atelier d'écriture des compagnons de la nuit « La voix des sans domicile fixe », les ateliers « dire son métier », le « collectif *Esors* - et si on réenchantaient le social ? », etc.

Ces ateliers permettent la rencontre, la discussion autour de l'écriture, apprennent aux professionnels à s'affranchir de leurs

10. Désacraliser le caractère élitiste de la littérature et se l'approprier comme tribune politique, brocarder les rigidités et promouvoir la libération des mœurs, furent les aspirations fondatrices des ces ateliers. Un colloque leur fut consacré en 1983 à Cerisy, et en 1993 les premières rencontres nationales sur les ateliers d'écriture se tinrent à Aix-en-Provence. On dénombre plus d'une centaine de ces structures en France. Leur succès est avant tout l'engouement pour l'écriture, l'intimisme et l'introspection qui y sont liés, ainsi que la satisfaction de produire un texte abouti.

11. *Le champ des mots* : le 8 juin 2008, les habitants du quartier des Clairs Bassins à La Charité-sur-Loire ont clos le Festival du Mot qui pendant cinq jours a animé leur ville. Ils sont descendus dans le jardin – qu'ils appellent « le champ » – au pied des immeubles où le Centre social La Pépinière avait exposé les photos-portraits de plusieurs dizaines d'entre eux (photos Gérard Chaussière et J.-L. Barbé), associés à leurs mots recueillis en mai par Guy Didier, d'Entre-gens, association de journalisme citoyen sur la diversité culturelle. Les jeunes slameurs du quartier (14 à 18 ans) et une troupe de « comédiens volants » ont mis en scène les mots des « gens » pour en faire une des créations les plus fortes en émotion.

carcans rédactionnels et à révéler leurs moyens personnels pour s'exprimer avec plus de justesse. Ils ont pour but de faire prendre conscience des différentes stratégies possibles, de favoriser l'échange, le débat et la justification des choix à faire en situation d'écriture. Aide à l'écriture, moyen de dépasser l'angoisse de la page blanche – car plus on écrit, mieux on sait écrire et plus on entre dans l'écriture avec aisance, voire avec plaisir –, recherche du mot juste, jeux d'écriture qui engagent l'être tout entier, le but est d'amener à l'écriture dynamisant le lien social¹², à l'écriture créative et à l'écriture ludique.

Par exemple, le collectif *Esors*, rassemblant des professionnels du secteur social et culturel, s'est lancé dans l'écriture. À partir de textes conçus dans un premier temps au singulier, puis retravaillés collectivement, ils ont élaboré l'écriture du texte final¹³ et la mise en scène pour une pièce de théâtre. De même, le Comité de liaison de coordination des services sociaux de Seine-Saint-Denis – CLICOSS 93 – a mis en place un atelier d'écriture¹⁴ pendant trois années, où les travailleurs sociaux ont exprimé « *l'inexprimable de leur métier, les faits quotidiens de leurs réalités quotidiennes* ». Deux types de production étaient demandés : D'abord un document pour soi, puis un « récit à voix multiples ». « *Pour toutes les participantes, l'atelier a constitué une parenthèse de bonheur dans leur quotidien professionnel et souvent personnel. Il a donné envie à certaines de continuer à écrire, à d'autres de reprendre des études, à toutes de faire lire ces textes à leur entourage [...] Elles en sont sorties plus sûres d'elles, plus confiantes, plus battantes*¹⁵. »

12. Pour les personnes âgées, l'atelier d'écriture permet de créer du lien, de dynamiser la vie quotidienne d'un lieu de vie. Il offre des escapades dans le passé, des moments de rêve, de créativité. Il permet de mettre à jour le patrimoine de toute une génération et de créer ainsi des supports pour développer la mémoire collective et alimenter des liens inter-générationnels. Cf. Monique JANVIER, *Atelier d'écriture et personnes âgées - aux vendanges de la vie*, Lyon, Chronique sociale, 2007.

13. *Matergiversations* est né du désir à la fois singulier et collectif par les acteurs sociaux engagés au sein d'Esors, de parler autrement des mères qu'ils croisent quotidiennement.

14. Les ateliers d'écriture avaient deux objectifs : favoriser par l'écriture la prise de distance face aux situations rencontrées ; s'essayer à témoigner d'une réalité sociale. Le premier a donné lieu au n° 29-2003 de *Plume*, journal du CLICOSS 93, « Dire son métier », puis à une mise en scène théâtrale en 2004 ; le deuxième a produit un article collectif paru en janvier 2006 dans la revue *Le Sociographe* ; le troisième a élaboré un calendrier 2007 de *Plume*, où les écrits sont « *un clin d'œil aux temps professionnels et personnels qui rythment nos vies* ». Le CD *Si le social m'était conté* (décembre 2008) a été mis en voix et en scène dans le cadre de l'atelier d'écriture. Un nouvel atelier d'écriture a démarré en mars 2009, avec une quinzaine de professionnels sociaux et administratifs, sur le thème « écriture et sens de la crise ».

15. Mireille ROQUES. « Le succès des ateliers d'écriture », *Lien social*, n° 702, 25 mars 2004.

II LA VAE : UN TRAVAIL D'ÉCRITURE EXIGEANT ET RÉVÉLATEUR

Instaurée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, la Validation des acquis de l'expérience (VAE) permet la reconnaissance de l'expérience professionnelle ou de l'activité bénévole et ouvre la possibilité d'obtenir un diplôme. Pour cela, un important travail d'écriture est nécessaire, notamment pour le livret 2 qui constitue le support de la description des activités choisies afin de mettre en évidence les compétences acquises. Cet écrit exposant les situations professionnelles et soulignant les acquis est loin d'être une formalité. Savoir dire est un vrai labeur, car « *Écrire fait partie de trouver* » dit Fernand Deligny¹⁶.

Comprendre l'utilité de ce livret, maîtriser les différentes phases de sa réalisation, construire un argumentaire pour expliquer comment les situations de travail listées ont permis d'acquérir les compétences attendues pour la VAE, est difficile même si ce travail est accompagné par un organisme de formation, car elle passe par l'utilisation obligatoire de supports rédactionnels compliqués, elle requiert une grande disponibilité et une longue durée de préparation. Si l'aide porte sur l'identification des compétences, elle est beaucoup attendue sur la mise en forme du dossier, indissociable de l'explicitation de l'expérience : « *Pour affiner l'analyse mais surtout pour ne pas se planter, il faut répondre plusieurs fois au même type de question, j'ai travaillé l'écriture de mon dossier et je voulais que ça soit clair et concis*¹⁷. » Rassembler les preuves, trouver la documentation, savoir écrire, constituent un parcours difficile et, au-delà de l'appui méthodologique, il est attendu que l'accompagnateur aide à une relecture efficace du dossier et soit porteur du langage et des comportements à adopter. Mais ce travail est révélateur : « *c'est [une] valorisation. C'est là qu'on pointe qu'effectivement on a vraiment des compétences... En même temps, ça consolide quelque chose en soi dont on n'avait pas forcément pris la dimension*¹⁸. »

II POUR CONCLURE

Si tous les écrits professionnels sont légitimés par des finalités et des objectifs, sens et enjeux pour l'écrivain, sens et enjeux pour la qualité professionnelle, sens et enjeux pour la transformation sociétale,

16. L'écriture fut pour Fernand Deligny une activité constante, existentielle, le laboratoire permanent de sa pratique d'éducateur.

17. Elsa PERSONNAZ, Nathalie QUINTERO, Fred SÉCHAUD. « Parcours de VAE, des itinéraires complexes, longs, à l'issue incertaine », CEREQ, *Bref*, n°224, 2005.

18. *Ibid.*

sens et enjeux dans la bataille d'idées, voilà ce qu'ils contiennent également.

L'écrit est un exercice qui signe la compétence du professionnel, c'est-à-dire sa capacité à évaluer son action et une situation. Car l'écriture professionnelle n'est pas un acte gratuit, c'est un acte toujours lié à l'action, acte déterminant car il peut infléchir l'instance décisionnelle, acte important puisque les décisions seront prises pour l'avenir d'une (ou des) personne(s). Aussi, l'acte d'écrire dépasse la technicité associée à l'expertise sociale et les enjeux portent surtout sur son contenu. Du fait de ses conséquences importantes, il implique une prise de responsabilité.

Tout en prenant en compte les contraintes, l'écriture en situation professionnelle peut se révéler une source d'enrichissement personnel et collectif, car l'écrit permet la construction d'un collectif de pensée. Faire savoir ce que l'on fait en l'écrivant et en le communiquant est la condition dynamique d'un renouvellement permanent des savoir-faire.

Enfin, au-delà de ses effets de démocratisation des savoirs, l'écriture professionnelle est un acte politique, car elle cherche à devenir une force de proposition et d'accompagnement des transformations sociales.